# Licence 2 Théâtre Mention : Arts du spectacle

#### **Financement**

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE

Pôle Formation Tout au Long de la

05.57.12.47.00 formation.continue@u-bordeaux-montaigne.fr

Accès à la formation

#### Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)

Conditions d'accès :

titulaire d'une 1ère ou 2ème année de licence obtenue dans une autre université française ou d'un titre pouvant permettre une inscription en 2ème année ou 3ème année de licence.

### Prérequis pédagogiques :

titulaire d'une 1ère ou 2ème année de licence obtenue dans une autre université française ou d'un titre pouvant permettre une inscription en 2ème année ou 3ème année de licence.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Les objectifs de la licence Théâtre sont pluriels : au-delà de la connaissance des savoirs dits fondamentaux (histoire du théâtre, histoire des textes, dramaturgie, esthétique), elle entend ouvrir les étudiants aux cultures et spectacles du monde (théâtres du monde), à des approches culturelles et critiques des spectacles (anthropologie, sociologie, ethnographie) et à l'environnement institutionnel et professionnel des métiers du spectacle vivant (droit et économie de la culture, forum des métiers, etc.). Ces savoirs théoriques sont accompagnés de nombreux ateliers permettant de découvrir une large palette d'expériences pratiques (jeu de l'acteur, scénographie, mise en scène, magie, cirque, marionnettes, etc.), mais aussi de préparer un projet personnel abouti en fin de licence. Des liens sont tissés entre les études théâtrales à Bordeaux Montaigne et le monde professionnel, grâce aux nombreux partenariats avec les théâtres (TnBA, Carré Colonnes, T4S, Glob théâtre, la boîte à jouer, Manufacture atlantique, Pessac en scène, etc.) et les structures culturelles de la Communauté Urbaine de Bordeaux. La filière d'études théâtrales est liée par des accords internationaux à des universités étrangères (Laval, Chicoutimi, Madrid (RESAD), Roumanie, Brésil etc.) qui accueillent chaque année des étudiants de l'Université Bordeaux Montaigne en mobilité.

## Contenu et modalités d'organisation

La formation se déroule sur 3 années. Chaque année est découpée en 2 semestres (de septembre à décembre et de janvier à avril), composés de plusieurs unités d'enseignements (UE) chacune porteuse de crédits ECTS (European Credits Transfer System). La licence confère à son titulaire 180 crédits ECTS. Les trois parcours de la licence Arts du spectacle disposent d'un socle commun de compétences les 2 premières années. Outre les enseignements académiques, des ateliers d'initiation techniques (scénographie, technique lumière) et de découvertes de formes «mineures» (marionnettes, magie, cirque) sont proposés. Enfin, chaque étudiant présentera une carte blanche et amorcera au cours du deuxième semestre son projet personnel de licence. Un stage en milieu professionnel est obligatoire. Le projet personnel de licence articulant une recherche théorique et une expérimentation scénique est poursuivi et abouti.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

## Validation(s) Visée(s)

### > Attestation de fin de formation

## Et après ?

Suite de parcours

Insertion professionnelle des diplômé?es Métiers accessibles après spécialisation : • Métiers de l'enseignement et de la recherche • Métiers de la culture, de l'animation • Chargé de diffusion, chargé de relations publiques • Décorateur, scénographe, régisseur • Metteur en scène, critique

# Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00638295	du 08/09/2025 au 30/06/2026	Pessac (33)	UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE		Non éligible	FPC